



Club Nautique de Golfe-Juan

Challenge CYCCIT – 2 avril 2017 **Organisée par le Club Nautique de Golfe Juan**

Annexe aux Instructions de course type **« Habitables » 2017 – 2020**

- 1.3** Les voiliers porteront, tant qu'ils seront en course, le pavillon HN correspondant à leur classe
- 2** Emplacement du tableau officiel : dans l'entrée du club house
- 1.** Emplacement du mât de pavillon à terre : devant le club house.
- 3.** Lorsque le pavillon Y est envoyé à terre, la règle 40 s'applique à tout moment sur l'eau. Ceci modifie le préambule du chapitre 4 des RCV.
- 5.1** Programme du 2 avril 2017 : 1^{er} signal d'avertissement à 10h55
- 5.2** Heure limite pour le 1^{er} signal d'avertissement : 14h00
- 6** Pavillon de série :
- Flamme 1 : Classes HN A, B, C
 - Flamme 2 : Classe HN D, R1
 - Flamme 3 : Classes HN R2, L
 - Flamme 4 : Classes HN E, F, G, R3, R4
 - Flamme 5 : Multicoques
- 7** Zone de course : baie de Golfe Juan et baie de Cannes
- 8.1** Description des parcours :
- Un pavillon D pourra être hissé pour indiquer qu'une bouée de dégagement sera mouillée. Si ce pavillon est envoyé avec un pavillon rouge, cette bouée de dégagement devra être laissée à bâbord, autrement à tribord.

Parcours numéro 1 pour la flamme numéro 4 et 5

Départ (A), Balise des moines à laisser à tribord, B à laisser à babord, C à laisser à bâbord, D à laisser à bâbord, E à laisser à bâbord, Balise des moines à laisser à babord, Arrivée (A)

Parcours numéro 2 pour les flammes 1, 2 et 3

Départ (A), B à laisser à babord, C à laisser à bâbord, D à laisser à bâbord, E à laisser à bâbord, Arrivée (A)

La bouée A est situé au sud de la digue du port Camille Rayon

La bouée B est située à l'ouest du mât de pavillon à terre du YC Cannes

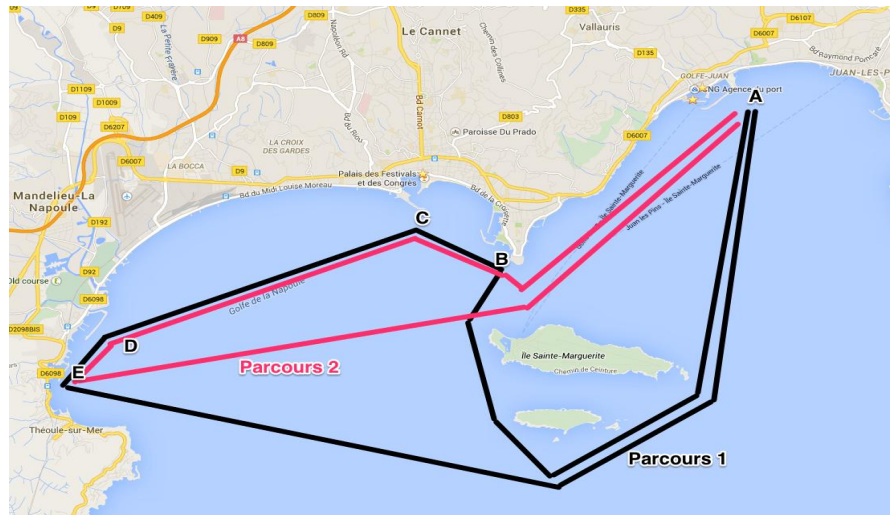
La bouée C est à 200 mètres au sud de l'hélistation de Cannes

La bouée D est mouillée aux environs du port de Mandelieu La Napoule

La bouée E est mouillée aux environs du port de La Rague



Club Nautique de Golfe-Juan



9. Marques :

- De départ : bouée cylindrique jaune
- De dégagement : bouée cylindrique rouge
- De parcours : bouées cylindriques jaunes sauf E rouge
- D'arrivée : bouée cylindrique jaune

2. Les extrémités de la ligne de départ sont déterminées par le mât du bateau comité portant le pavillon orange et la marque de départ.
3. La ligne d'arrivée est matérialisée par le mât du bateau comité et la bouée d'arrivée.

11.4 Les départs des courses seront donnés en application de la règle 26 des RCV.

Signal	Pavillon et signal sonore	Minutes avant le départ
Avertissement	Pavillon de classe ; un signal sonore	5
Préparatoire	Pavillon P, I, Z, Z avec I, ou noir ; un signal sonore	4
Une minute	Amenée du pavillon préparatoire ; un long signal sonore	1
Départ	Amenée du pavillon de classe ; un signal sonore	0

16.1 Heure limite pour finir la course : 17h30

17.4 Système choisi pour le calcul du temps compensé : temps sur distance sans application du CVL.

18.3 Canal de vacation radio : 8

20.1 Jauge : les concurrents devront présenter à l'inscription et au plus tard avant l'heure limite de réclamation un certificat de jauge HN valide

20.2 Heure limite d'affichage des coefficients HN : 9h00

25 Proclamation des résultats : 19h00